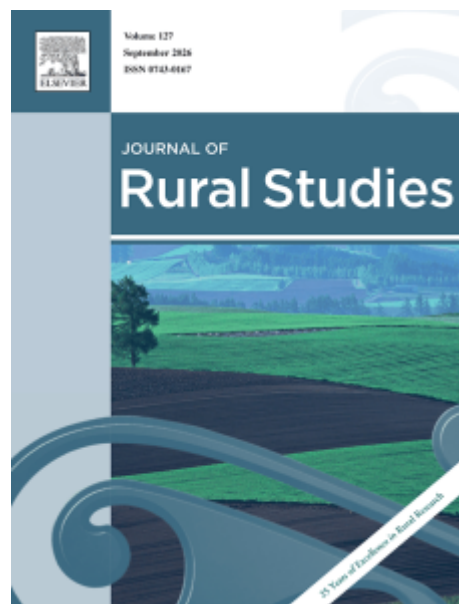


Diffusion de la certification HVE dans le secteur viticole français

13 octobre 2026



En 2024, 44 % des exploitations viticoles françaises bénéficiaient de la certification Haute valeur environnementale (HVE), créée par le ministère de l'Agriculture en 2011. Dans un article paru en juin 2026 dans le *Journal of Rural Studies*, des chercheurs ont enquêté sur les conditions de ce succès « institutionnel ».

L'accès aux marchés publics (restauration collective) conféré par la certification et les soutiens publics (crédit d'impôt, écorégime de la Politique agricole commune) concourent à son attrait financier, mais aussi à sa légitimité comme preuve de durabilité alternative à l'agriculture biologique. À la promotion par les acteurs publics s'ajoute la participation active des organisation interprofessionnelles. La certification fait partie de leur répertoire de réponses aux critiques environnementales adressées au secteur viticole. Elle s'insère dans une stratégie de revendication d'un « effort collectif » visant à protéger la réputation de la filière dans son ensemble. Les organisations facilitent la certification des exploitations en mutualisant une partie des démarches administratives. Interrogés sur les conséquences de leur certification dans le cadre de cette enquête, les viticulteurs mettent pourtant davantage en avant le travail administratif supplémentaire que des changements de pratiques agronomiques.

Valentin Cocco, Centre d'études et de prospective

Source : [*Journal of Rural Studies*](#)